République Française

Département du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20210414-74-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2021

N° 74/21

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 7 avril 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 avril,

Objet de la délibération :

Travaux RD 101 à Quingey : Convention CCLL / Département

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	72
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	3
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	84

Résultat du vote	
- Pour:	84
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 14 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un,

Le quatorze avril,

Absent(e)s

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

De Joël BOLE à Vincent MARGUET, de Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, de Vanessa DORDOR à Boris PIERRET, de Marc

ProcurationJACQUOT à Sarah FAIVRE, de Françoise LEBLANC-VICHARD à Alain MONNIER, de Pierre MAIRE à Dominique BERION, de Joëlle MAURICE

à Christian MESNIER, de Gérard MOUGIN à Maxime GROSHENRY, de

Daniel PERNIN à Philippe MARECHAL

Suppléé(e)s

Jean-Marie DALOZ par Mathieu LINIGER, Gérard VERMOT-DESROCHES

par Fabienne ARNOUX, Lydie SAGE par Martial PAULY

Excusé(e) Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Claude CHATELAIN

Henri BARBET, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Jacques MAURICE, Serge MONNET, Jean-

Louis POGLIANO, Gilles SIMON, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Guillaume AYMONIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



Vu le projet d'aménagement de la traversée d'agglomération de la commune de Quingey, le long de la RD 101, élaboré en concertation avec le Service Territorial de l'Aménagement (STA) de Besançon,

Considérant que cette opération vise à sécuriser les abords du collège Félix Gaffiot,

Considérant que cette opération a été retenue au titre du programme 2021 des « Opérations Partenariales de Sécurité en Agglomération » pour un montant des travaux estimés à 61 887 € HT, qui seront remboursés à la CCLL au coût réel sur justificatifs,

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention annexée à la présente délibération entre la CCLL et le Département ayant pour objet de transférer la maitrise d'ouvrage des travaux de compétence départementale à la Communauté de Commune sur la totalité de l'opération.

Fait et délibéré en séance, le 14.04.2021 Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président